



**PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE**
HAUTE-SAÔNE

Association
de Bourgogne Franche-Comté
Hospitière

SANTÉ MENTALE INFOS

N°2 – Janvier 2021

EN QUELQUES MOTS...



PLATEFORME DE COORDINATION EN PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

La Plateforme de Coordination en Psychiatrie et Santé Mentale (PCPSM) de Haute-Saône portée par l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté déploie ses actions depuis 5 ans maintenant.

Si elle peut le faire, c'est aussi grâce à l'ensemble des partenaires de la Haute-Saône concernés par la santé mentale. Votre implication dans ce dispositif témoigne en effet de votre volonté de travailler en concertation afin d'œuvrer tous ensemble dans l'intérêt des patients, des usagers, des personnes... à l'amélioration de leur prise en charge, de leur accompagnement et de leur qualité de vie.

Pour rappel, cette newsletter trimestrielle est à votre disposition pour vous apporter de l'information et mettre en lumière vos projets et initiatives.

N'hésitez donc pas à nous contacter à l'adresse suivante : pcpsm-hs@ahbfc.fr

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	page 2
REGARD SUR "UNE NOUVELLE UNITE A L'EANM LES GRILLONS DE VESOUL "	page 2
PAGE SPECIALE "COVID, RETOUR SUR UNE ANNEE DIFFICILE"	page 3
↳ ANGELINE DESPREZ, COORDINATRICE MDA " PAS FACILE D'ETRE JEUNE EN 2020 "	
↳ DR BOLMONT, MÉDECIN CHEF DE SERVICE DE PEDOPSYCHIATRIE "LA CRÉATIVITÉ COMME VALEUR... DE RÉSISTANCE"	
↳ SÉBASTIEN DUMOND, DIRECTEUR ESAT VILLERSEXEL "TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS DE PERSONNES ACCUEILLIES"	
↳ ARMAND DIRAND, "QUE POUVONS-NOUS RETENIR JUSQU'À PRÉSENT DE CETTE SITUATION COMPLEXE ET INCERTAINE?"	
REGARD SUR L' "UNITE DE SOINS DE REHABILITATION PSYCHO-SOCIALE" (COURBET/AHBFC)	page 7
INFOS – LE SERVICE D' ISTF DE L' AT 70	page 8





PROMULGATION

LOI n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021

- *Quelques exemples de nouvelles mesures : revalorisation des rémunérations et carrières des personnels des services d'aide à domicile (art 47), des établissements sanitaires et des EHPAD, prise en charge intégrale par l'assurance maladie des téléconsultations en 2021(art 61),...*

ART. 84 DE LA LFSS pour 2021

Modification de l'art. 3222-5-1 et suivants du CSP

- *Article relatif à l'isolement et la contention en psychiatrie*

PARUTION

Nouveau dispositif de certification des établissements de santé

V 2020

- *Certification des établissements de santé pour la qualité des soins : document composé d'un manuel, de fiches critères et de fiches pratiques (mode d'emploi). Déploiement septembre 2021*

PUBLICATION

Lettre ouverte des associations de patients au premier ministre et aux ministres de l'intérieur et de la santé

- *Plusieurs associations représentant des patients et/ou familles et proches de patients en psychiatrie, dont l'UNAFAM, se sont scandalisées de l'amalgame « dangerosité-troubles psychiatriques-atteinte à la sécurité de l'État » engendré par des décrets récents. Ces textes publiés au JO du 4 décembre viennent d'étendre le champ des données recueillies par trois fichiers du ministère de l'Intérieur, en incluant des données "relatives aux troubles psychologiques ou psychiatriques" dans la limite du cadre légal en vigueur*

REGARD SUR ...



Gilda CARVELLI, Directrice EANM Les Grillons, HAA Vesoul et SAE – Groupe associatif Handy Up



Une nouvelle unité à l'EANM "Les Grillons" de Vesoul (ex Foyer d'hébergement)

Depuis le 1^{er} septembre, l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) "Les Grillons" a créé une nouvelle équipe, ' l'Unité d'Animation' afin d'être en adéquation avec le décret de Mai 2017 (**Décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques**) et répondre ainsi à l'évolution de son agrément. Cette unité a pour but d'accompagner les personnes maintenues sur site en journée, celles qui n'ont pas ou plus d'habileté pour le travail. C'est une grande avancée puisqu'auparavant, les personnes orientées en foyer de vie par exemple, et en attente de place, étaient contraintes de se rendre à l'ESAT et les personnes en retraite devaient quitter le Foyer, sans que cela ne soit fondamentalement, pour certains, leurs souhaits.

Cette nouvelle unité permet donc aux résidents d'être maintenus dans leur environnement, de limiter les ruptures de parcours et d'avoir ainsi un accompagnement adapté et ajusté à leurs besoins. De nombreuses activités sont donc organisées autour du bien-être, de la culture, de la communication, du sport, des activités créatives et de loisirs, le tout dans une rythmicité adaptée aux profils accompagnés et avec une participation suggérée mais jamais imposée.

1 unité d'animation:

13 résidents concernés actuellement (capacité d'accueil maximale = 20)

3 AES et une coordonnatrice de parcours

Accompagnement organisé 5/7, du lundi au vendredi.

PAGE SPECIALE - COVID, retour sur une année difficile...

**ANGELINE DESPREZ, Coordinatrice MAISON DE L'ADOLESCENCE – Association
Hospitalière Bourgogne Franche-Comté (AHBFC)**

"Pas facile d'être jeune en 2020"

Pas simple d'être ado en période de confinement ! Depuis plusieurs mois, la crise sanitaire chamboule leur quotidien. A l'école, en famille, entre amis, le coronavirus a de nombreux impacts sur ces jeunes en pleine croissance. Alors qu'ils devraient découvrir libertés et autonomie, les voilà confinés, masqués la plupart du temps et bridés dans leurs déplacements.

Vous qui côtoyez des jeunes régulièrement au sein de la MDA 70, comment vont-ils ?

On constate de plus en plus de jeunes en mal-être surtout depuis le reconfinement. La situation sanitaire et économique actuelle est complexe, pour tout le monde. Mais elle est particulièrement difficile à vivre pour ces adolescents qui cumulent.

Pas facile d'être jeune en 2020 !



Association Hospitalière
de Bourgogne Franche-Comté

Est-ce qu'ils ont vécu différemment le premier et le deuxième confinement ?

Le premier confinement n'a pas été un moment agréable pour tous. Milieu familial étouffant, manque de relations sociales, piège des écrans... Avec la fermeture des établissements scolaires et les cours à distance, certains ont décroché scolairement, d'autres sont devenus accros aux réseaux sociaux, qu'ils ont sur-utilisés, faute d'autres activités, sportives et culturelles.

Le premier confinement a pu être synonyme de déscolarisation. La reprise des cours a été d'autant plus difficile pour certains... Dans de nombreux établissements, on relève de l'absentéisme en hausse.

Et le deuxième confinement ?

On constate que la santé mentale d'un nombre croissant d'adolescents se dégrade en raison du Covid-19 et du reconfinement. Il y a une perte de sens, de motivation et des inquiétudes par rapport à l'avenir chez certains jeunes. Si les adolescents se posent naturellement beaucoup de questions, les réponses ne sont, ces temps-ci, pas évidentes : Combien de temps le deuxième confinement va-t-il durer ? A quoi ça sert d'avoir le bac, est-ce qu'il va avoir la même valeur ?...L'avenir est flou et le premier confinement a laissé des traces ! Les jeunes ont du mal à se projeter et à voir la fin de cette crise sanitaire.

Cela engendre chez certains des situations de stress chronique. Nous sommes très sollicités depuis le premier déconfinement et le reconfinement, de plus en plus pour des situations graves : idées suicidaires, troubles anxieux avec somatisation et troubles anorexiques... La pandémie pèse sur le moral des adolescents. Confinement et distanciation sociale mènent à un isolement qui a de graves conséquences sur leur moral.

Le reconfinement suffit-il à expliquer cette recrudescence ?

On peut être surpris par cette recrudescence car les écoliers, collégiens et lycéens sont scolarisés à 50 % en présentiel. Mais le reconfinement général entraîne une diminution des activités sociales, sportives, culturelles, etc. C'est aussi un huis clos qui peut exposer davantage ces jeunes à des violences intrafamiliales. Par ailleurs, le confinement est un événement qui se répète et empêche de se projeter vers l'avenir. Tout cela entraîne une forme de stress chronique, renforcé par la précarité sociale provoquée par le confinement, les attentats, l'effet de saisonnalité (hiver).

Et que peuvent faire les proches ? Avez-vous des recommandations ?

Il est important que les parents respectent et fassent respecter à leurs enfants les rythmes physiologiques avec des heures régulières de coucher, de lever, des repas, ainsi que les activités physiques et sociales. Attention à l'addiction aux écrans ! La désynchronisation des horloges biologiques entraîne, selon beaucoup d'études, une vulnérabilité aux troubles anxieux, dépressifs et psychotiques qui pourrait contribuer à expliquer les passages aux urgences anormalement augmentés.

Quel rôle la MDA 70 peut jouer ?

Notre action principale auprès des adolescents consiste à les rassurer, à les calmer. Cette période et ses injonctions actuelles, ne nous protègent pas des inquiétudes sur ce qui peut advenir, c'est largement bien le contraire, mais de plus perturbent, par empêchement, nos moyens de réponses individuels ou collectifs. Il est important de garder plus que jamais nos caps et enthousiasme pour poursuivre notre mission auprès des adolescents, de leurs parents et des partenaires ! Dans cette période d'incertitude, il est important de leur redonner de l'espoir en tant qu'adulte responsable.

Dr BOLMONT, Médecin Chef du SERVICE DE PEDOPSYCHIATRIE (Haute-Saône) – Association Hospitalière Bourgogne Franche Comté

"La créativité comme valeur... de résistance"

" En repensant au contexte épidémique Covid 19, m'est revenu en mémoire la phrase de Friedrich Hölderlin « là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve ».

Cette épidémie est meurtrière mais montre aussi notre désir intense d'y survivre. Elle met à l'épreuve nos différents systèmes et en particulier le sanitaire dans sa globalité, venant questionner leur solidité.

Si elle est éprouvante, elle est aussi révélatrice d'une créativité, en apparence, insoupçonnée. Elle inscrit un changement de paradigme, mettant en relief notre appartenance en tant que citoyen du monde. Notre vulnérabilité devenant porteuse d'avenir à travers l'interdépendance qu'elle met en relief, comme vecteur d'espoir.

Le péril est sur la déliaison. Le lien à soi et à l'autre est comme un cordon ombilical qui nourrit l'humanité.

*L'intersecteur de pédopsychiatrie a, lui aussi, été atteint brutalement. La première vague a été redoutable, ajoutant à l'effet traumatique un confinement source d'isolement et de distanciation des liens. Elle nous a touchés de plein fouet atteignant soignants et enfants, conduisant, au sein même de **l'unité Horizon** (unité de prise en charge des manifestations et des pathologies aigües de l'enfant et de l'adolescent), à l'aménagement d'une zone Covid.*

*La fermeture des hôpitaux de jour au public, ainsi que celle du **LEADEC** (Lieu d'écoute et d'accompagnement des états de crise) et des **CMP** (centres médico-psychologiques) a été contrebalancée par la mobilisation de chaque membre de l'équipe médicale et soignante pour la réalisation d'entretiens téléphoniques qui ont mis en lumière la possibilité pour certaines familles de s'inscrire davantage dans la confiance.*

La disponibilité des équipes, leur désir de soutenir le sens du soin ont été essentiels, tout comme leur envie qu'ils reprennent cours en présentiel pour qu'il n'y ait pas de perte de chance pour ces enfants et familles en souffrance. Dans ce contexte si éprouvant, leur volonté d'inscrire ou de ré-inscrire une alliance thérapeutique a été déterminante.

La créativité dans les soins a été forte à travers l'appel en visio pendant les weekends et pour les enfants hospitalisés, la mise en place de visites à domicile et d'hospitalisation séquentielle sur Horizon au décours du confinement, le soutien aux familles d'accueil pour faciliter la transition hôpital nouveau lieu de vie, l'adaptation rapide des projets thérapeutiques individuels en période Covid concernant les enfants accueillis en hôpital de jour, mais aussi aux CMP et au LEADEC, le renforcement du partenariat engagé sur chaque structure, le ré-investissement de notre présence aux ESS et la téléconsultation envisagée. Néanmoins, aucun outil numérique aussi sophistiqué soit-il ne pourra égaler la richesse de la rencontre en présentiel.

Je tiens, ainsi, à remercier chaleureusement tous les professionnels médicaux, paramédicaux et les personnels qui ont, avec force et détermination, permis une telle dynamique, quel que soit leur lieu d'exercice, dans un contexte d'un soutien institutionnel marqué et si essentiel ".



Centre de psychiatrie Infanto-juvénile des Haberges (CPIJ)

Association  Hospitalière
de Bourgogne Franche-Comté

Sébastien DUMOND, Directeur ESAT (Villersexel) – Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS FC)



Témoignages et réflexions des personnes accueillies à l'ESAT de Villersexel

Dès le début d'année 2020, les personnes accueillies à l'ESAT ont compris que les mois à venir allaient être compliqués. La mise en place des gestes barrières puis très vite le premier confinement ont fait basculer l'équipe dans une ambiance irréaliste.

« La fermeture de l'ESAT à partir du 17 mars nous a maintenus à la maison. Bien sûr les appels téléphoniques réguliers de la part des professionnels ont permis de garder un lien et de se sentir soutenus, mais certains(nes) d'entre nous ont vécu difficilement cette période » ... « Même si les premières semaines se sont assez bien passées, avec le temps, nous avons ressenti de plus en plus l'isolement, le stress, le mal-être... », « Pour certains les soucis en lien avec les addictions ont fini par ressurgir... », « C'était dur le confinement, surtout les dernières semaines ».

Lors du déconfinement le 11 mai, la reprise du travail pour les personnes accueillies en ESAT ne pouvait se faire qu'avec leur accord. **Les 38 personnes accueillies à l'ESAT ont toutes souhaité reprendre le travail dès que cela a été possible**, « on peut de nouveau avoir une vie sociale », « je ne pensais pas que les collègues me manqueraient à ce point-là »...

La parenthèse de l'été malgré les gestes barrières a fait du bien et a permis à tout le monde de reprendre le rythme d'une activité quasi normale, mais avec l'automne et la reprise de l'épidémie, la fragilité psychologique de certains et une certaine lassitude se font sentir. « Ca commence à faire long cette épidémie », « je vis au jour le jour, je n'arrive plus à me projeter », « je me pose plein de questions avec cette épidémie », « l'automne c'est toujours une période difficile pour moi, mais cette année c'est encore plus dur ».

« Vivement que l'on arrive à se débarrasser de ce virus pour pouvoir vivre et travailler normalement », « J'espère que 2021 ne ressemblera pas à 2020 » ...

Armand DIRAND, Consultant et formateur en éthique dans le champ de la santé

Que pouvons-nous retenir jusqu'à présent de cette situation complexe et incertaine ?



La pandémie de Covid-19 a généré de la peur, de la souffrance et des morts, par-delà les chiffres qui s'additionnent au fil des bulletins épidémiologiques. **La crise a rendu visible, comme il est désormais habituel de le lire, nos vulnérabilités et nos dépendances** personnelles, économiques et significatives et la valeur des liens à ce qui, de manière souvent impensée, faisait la valeur de nos quotidiens et le "sel de la vie" (en référence au titre du livre de Françoise Héritier).

Mais la crise a aussi donné lieu à de nouvelles organisations, de nouvelles solidarités et de nouveaux et multiples savoirs, comme l'ont régulièrement montré les travaux de l'Observatoire de l'Espace de Réflexion Ethique d'Ile de France. **Nous avons vu en somme à quel point une certaine éthique, faite de valeurs et d'engagements, mais aussi de questionnements et de contributions à la recherche de sens**, pouvait nous aider à penser et nous orienter dans un monde et une crise complexes, vecteurs d'incertitude.

L'éthique en tension : dilemmes et choix tragiques

Il nous faut toutefois reconnaître que ces prises de conscience se sont faites aux travers, et bien souvent au prix, de fragilités générées aussi bien par la propagation du virus que les mesures instaurées pour la contrôler. A cet égard ces mesures n'ont pas été sans soulever des questions de nature éthique décisives à travers les conséquences directes et indirectes produites par la réorganisation du système de santé et de la société dans sa totalité : équité des critères de priorisation des patients atteints de formes sévères du Covid-19 en soins intensifs et en réanimation, égalité d'accès au soin face à la déprogrammation des consultations et des interventions chirurgicales non-urgentes ou non-vitales pour l'ensemble des personnes malades, fermeture des accueils de jour, de services ou d'établissements médico-sociaux, interdiction ou limitation des visites à l'hôpital ou en EHPAD, bénéfice/risque de la restriction des activités sociales, professionnelles ou culturelles sur la santé physique mentale et sociale de la population.

A chaque fois, ces dilemmes et ces questionnements complexes ont imposé (ou auraient dû imposer) de réfléchir au meilleur compromis possible, à la solution la plus juste et la plus respectueuse des différentes personnes ou catégories de personnes concernées, de leurs vulnérabilités et de leurs droits, même si cela devait se faire dans une hiérarchie du moindre mal souvent tragique et toujours incertaine. Toute la difficulté a été de savoir pourquoi et surtout dans quelle mesure il allait être légitime de faire primer les vulnérabilités de certains sur celles des autres, la solidarité collective sur les libertés individuelles, et de déterminer ce bien que nous poursuivions comme fin, au prix des maux que les moyens allaient charrier avec eux. La difficulté des choix à opérer a ainsi résidé dans la recherche d'un équilibre bénéfices/risques le plus efficace mais aussi le plus acceptable possible pour ne pas générer plus de mal qu'il ne fallait en résoudre.

La valeur de la relation en contrepoint de la sécurité sanitaire

De toutes les questions auxquelles il a fallu répondre, et de toutes les réponses qui y ont été apportées, la privation du lien interpersonnel et social a marqué les esprits, entre scepticisme, colère et résignation. L'interdiction des visites des proches pour les résidents et résidentes d'EHPAD en est un des symboles, à travers les critiques immédiates qu'elle a suscitées. Avant même le début du premier confinement, le philosophe Paul-Loup Weil-Dubuc avertissait dans une tribune dans le Monde le 14 mars 2020 contre une telle mesure qui risquait de substituer la mort par isolement à la mort par Covid-19, là où la relation aux autres demeurerait pour certains résidents d'EHPAD, le dernier et véritable lien essentiel à la vie comme le rappelait aussi le Pr Régis Aubry dans un entretien en mai 2020 avec le journal du CNRS.

L'interdiction des visites pour les personnes hospitalisées, malgré les autorisations dérogatoires observées pour les personnes en fin de vie, la limitation ou l'interdiction des rites funéraires et les deuils difficiles pour les familles, mais aussi l'isolement des lycéens et étudiants, ainsi que la « mise sous cloche » de la convivialité des rencontres dans les cafés, les bars, les restaurants, entre autres choses, ont aussi été et continuent d'être à différents degrés la source de souffrances psychiques dont il faudra bien aussi accompagner les effets à long terme.

L'épidémie aura convoqué des conceptions différentes de ce que vivre veut dire dans le rapport à ce qui nous rend vulnérables, tout en mettant ces conceptions en tension sur le plan éthique à travers la hiérarchie qu'il a fallu établir entre elles dans les choix politiques.

En conclusion, que retenir ? L'éthique du soin et ses valeurs nous a permis dans la mesure du possible de donner ou redonner du sens à l'expérience vécue pendant cette épidémie lorsque les circonstances nous échappaient. Elle a permis, par-delà les habitudes, les protocoles et les routines empêchés, de revenir aux fondamentaux du soin et de l'accompagnement pour préserver ou réinventer du mieux possible des pratiques essentielles en dépit des fortes contraintes qui se sont ou ont été imposées. **Mais si la crise du COVID a rappelé, voire révélé, la puissance créatrice de l'éthique sous ses diverses formes en permettant d'investir l'incertitude dans un horizon de valeurs et d'engagements qui ont aidé à soutenir notre société, elle a aussi révélé combien l'éthique elle-même pouvait être vulnérable,** dépendante des volontés et des capacités à reconnaître, faire exister et rendre effective la valeur de réflexion collective.

À cet égard, l'absence persistante de consultation citoyenne dans la gestion de crise malgré les nombreuses recommandations du conseil scientifique en ce sens **interroge l'intégrité de nos modèles politiques démocratiques confrontés à l'inédit et à l'incertain.** Car si l'expertise scientifique et les pouvoirs publics sont incontournables et indispensables dans les choix de crise, le débat éthique et démocratique conserve peut-être, en plus, un certain privilège : celui de pouvoir légitimer davantage ces choix dans les dilemmes que nous vivons.

Armand DIRAND – <http://www.metaethic.fr> - (+33) 6 40 11 65 40 – armand.dirand@metaethic.fr

REGARD SUR ...



L'UNITE DE SOINS DE REHABILITATION PSYCHO-SOCIALE (COURBET) – ASSOCIATION

HOSPITALIERE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (AHBFC)



L'Unité de Soins de Réhabilitation psycho-sociale Courbet est un pavillon de l'AHBFC. Située à Saint-Rémy en Comté, elle est reconnue centre support au sein du dispositif de santé régional. Elle a une capacité d'accueil de 36 lits dont 21 sont dévolus à la réhabilitation et 15 aux séjours prolongés (en attente d'orientation ou de solution d'accueil : MAS, FAM, EHPAD ...).

Cette unité de soins accueille des hommes et des femmes âgés de 18 à 65 ans, qui souffrent de pathologies psychiatriques chroniques, stabilisées.

"Parmi les 21 lits de réhabilitation psychosociale, il y a 6 lits d'hospitalisations séquentielles destinés à accueillir les patients sortis dont l'état ne permet pas immédiatement une coupure entre le milieu de vie et le milieu hospitalier", explique Dr Bonet (médecin responsable de l'unité).



"Les patients sont admis dans cette unité après un entretien de préadmission, et doivent faire part de leur motivation par écrit. Il n'y a pas d'admission en urgence".

La réhabilitation psychosociale peut se définir, de façon générale, comme l'ensemble des actions/soins mis en œuvre auprès des personnes souffrant de troubles psychiques visant à favoriser leur autonomie et leur indépendance dans la communauté.

Lors du séjour sur l'unité, un **bilan approfondi et multidisciplinaire est réalisé par l'équipe *** : l'équipe soignante évalue l'autonomie des patients en proposant des activités en lien avec la vie quotidienne : atelier cuisine, ménage, linge, hygiène, budget. L'équipe met en œuvre la démarche éducative en proposant différents programmes d'éducation thérapeutique (Programme Prévention de la Prise de Poids Patient sous Psychotropes, Entraînement aux Habiletés Sociales, technique de Résolutions de problèmes, accompagnement préparation de traitement). Les capacités et le parcours de vie sont pris en compte : bilan neurocognitif, accompagnement social et éducatif, entretiens psychologiques et psychiatriques.

Ceci permet d'élaborer avec le patient un projet de soins de réhabilitation personnalisé, dont le référent sera le garant, et un projet de sortie adapté (logement autonome, maison-relais, CHRS/social club, Accueil Familial thérapeutique, ESAT...).

Les objectifs des soins proposés sont de mettre en évidence les compétences préservées et les limitations et de renforcer les compétences préservées grâce aux outils de la réhabilitation que sont l'éducation thérapeutique, la remédiation cognitive, l'entraînement des compétences sociales, le renforcement de l'autonomie, le soutien des familles et le soutien à l'emploi.

Le séjour sur l'unité est une étape dans leur parcours de **réhabilitation**. Il vise à accompagner les patients vers un **rétablissement**, dont les déterminants sont spécifiques à chaque patient, en vue d'une **insertion** sociale et/ou professionnelle.

***EQUIPE** : médecins psychiatres, médecins généralistes, cadre de santé, psychologue, neuropsychologue, IDE, assistant de service social, secrétaire, éducateur spécialisé, aides-soignants/AMP/AHS, intervenants extérieurs (socio-esthéticienne, équipe des sports, ergothérapeutes...)

INFO

LE SERVICE « ISTF » DE L'AT 70

Le Service d'Information et de soutien aux Tuteurs Familiaux de l'Association Tutélaire de Haute-Saône permet de trouver gratuitement des informations précises, des orientations, une écoute et un soutien pour toutes les questions ou les démarches à réaliser. Il concerne un large public allant des personnes désignées (tuteur, curateur familial ou susceptible de l'être) mais aussi des bénévoles ou professionnels en lien avec les tuteurs familiaux ou personnes à protéger.

Nous intervenons *en amont de la mise en place d'une mesure de protection* :

- Présentation des différentes mesures de protection, comment faire la demande,
- Déroulement de l'audition.

Mais aussi *pendant l'exercice du mandat de protection* :

- Inventaire, compte de gestion,
- Obligation et devoir du curateur ou tuteur,
- Orientation vers d'autres partenaires (Mdp, notaire, avocat, médecin ou tout autre dispositif)
- Tout autre questionnement.



Ce dispositif reste méconnu des aidants familiaux, ou des professionnels. Nous sommes sollicités régulièrement au dernier moment et dans l'urgence, c'est pourquoi nous souhaitons nous faire connaître plus largement afin que toute personne ne reste pas isolée dans une problématique sans solution.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous proposons des permanences téléphoniques les mardi et vendredi de 14h à 15h, des rencontres individuelles à définir ensemble au sein de notre association située au 18 rue de l'Oasis à PUSEY (70 000).

Pour cela, vous pouvez nous contacter au 03 84 76 63 36 ou 06 79 30 73 29,

par mail at70.mbouchet@tutelle.org et sur notre site www.associationtutelaire70.org

N'hésitez plus !

